DÉCEMBRE 2018

Volume 21, Numéro 3

Journal municipal

L'Ascension-de-Notre-Seigneur

Joyeux Noël et bonne année !

DATES IMPORTANTES

ASSEMBLÉES PUBLIQUES

- Lundi le 14 janvier
- Lundi le 4 février
- Lundi le 4 mars
- Lundi le 1er avril
- Lundi le 6 mai

TABLE DES MATIÈRES

Informations générales	2	Vie communautaire	7 - 14
Mot du maire	3, 4	Babillard	15-16
Nouvelles du conseil	5 - 6		

Informations **GÉNÉRALES**

CONSEIL MUNICIPAL – TÂCHES ET RESPONSABILITÉS DES ÉLUS

M. Louis Ouellet, maire
Tél .: 418 347-4456 / 418 668-5233 (bur.)

M. Louis Ouellet

D'office sur tous les comités mais plus particulièrement:

- Commission du personnel;
- Le Villageois ;
- Travaux publics et immeubles municipaux;
- Eau potable St-Henri de Taillon / l'Ascension
- MRC de Lac St-Jean-Est.;
- Fêtes du Centenaire
- Finances.

M. Louis Harvey

M. Louis Harvey, district # 1

- Sécurité Civile;
- Riverains;
- Fêtes du Centenaire;
- Commission du personnel;
- Régie Incendie;
- Finances;

M. Jean Tremblay

M. Jean Tremblay, district # 2

- Entretien des chemins municipaux;
- Travaux publics et immeubles municipaux;
- Fête du Centenaire
- Comité de vigilance du LET;
- Eau potable St-Henri de Taillon /L'Ascension de N.-S.;
- Finances.

Mme Nathalie Larouche

Mme Nathalie Larouche, district # 3

- Commission centrale des loisirs;
- L'Ascension en fête;
- Corporation développement;
- Fêtes du Centenaire;
- Finances.

Mme Lise Blackburn

Mme Lise Blackburn, district # 4

- Maison de la Culture;
- Office Municipal d'Habitation.;
- Villageois;
- Le Cercle des Années d'Or ;
- Comité consultatif d'urbanisme;
- Embellissement / Horticulture;
- Politique familiale et des aînés;
- Fêtes du Centenaire
- Finances.

Mme Nelly Fleury

Mme Nelly Fleury, district # 5

- Commission Centrale des Loisirs;
- L'Ascension en Fête ;
- Fêtes du Centenaire
- CJS.;
- Maison des jeunes;
- Politique familiale et des Aînés;
- Corporation de développement économique;
- Finances.

M. Michel Harvey

M. Michel Harvey, district # 6

- Corporation de développement économique;
- Riverains;
- Commission Centrale des Loisirs ;
- Comité consultatif d'urbanisme;
- Eau potable St-Henri de Taillon / L'Ascension de N.-S.;
- Entretien des chemins municipaux;
- Sûreté du Québec ;
- Fêtes du Centenaire ;
- Finances.

SERVICES **PUBLICS – 418 347-3482**

Maire : Louis Ouellet

Directeur général : Normand Desgagné (ext. 1)

Secrétaire-trésorière adjointe : Lucie Flamand (ext. 222)

Sec.-réceptionniste : Cindy Vaillancourt (ext. 0)

Coordonnatrice en loisirs, sport et culture : Fanny St-Gelais (ext. 5)

Travaux publics : (ext. 2)
Jocelyn Côté, Gaby Larouche, Marc Fleury, Jonathan Tremblay, Marc-Antoine Fortin

Tech. en urbanisme et inspecteur municipal : Dominic Bisson (ext. 3)

Conciergerie : Claude Gaboury

Brigadières : Ginette Bilodeau, Linda Plourde, Josée Tremblay

Téléphone : 418 347-3482
Télécopieur : 418 347-4253

En tout temps pour une urgence de travaux publics, vous pouvez composer

le # de téléavertisseur
418 347-3636

la personne qui sera de garde vous rappellera le plus rapidement possible.

911

Pour toute urgence médicale, incendie ou assistance de la Sûreté du Québec, vous devez composer le 911.

HEURES D'OUVERTURE

CENTRE COMMUNAUTAIRE
Lundi au vendredi ..... 8 h 30 à 12 h / 13 h à 16 h

BUREAU DU MAIRE
Sur rendez-vous ..... 418 347-3482 (jour)

URBANISME
Le bureau est ouvert aux mêmes heures que celles des bureaux de la municipalité.

BUREAU DE POSTE 418 347-4153
Lundi et mardi ..... 9 h à 12 h /13 h à 17 h
Mercredi, jeudi et vendredi ..... 9 h à 17 h
Départ du courrier / Lundi au vendredi ..... 16 h 30
Vestibule des casiers / Lundi au samedi ..... 8 h à 19 h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
Mardi, mercredi et jeudi ..... heures à venir

MESSE DOMINICALE
Dimanche ..... 9 h
Presbytère 418 347-3363

PRÊTS D'ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS
Pour tous les prêts d'équipements, présentez-vous aux heures d'ouverture des bureaux de la municipalité.

CENTRE D'ACCÈS INTERNET
Réouverture en septembre
Service Informatique / Geoffrey Gobeil ext.0

ATELIER AU COIN DES PETITS
Candide Bouchard 418 347-5240
Nicole Tremblay 418 347-3964

AUTRES SERVICES
Salle de conditionnement physique ..... ext. 4
Maison des jeunes ..... ext. 7
Fermières de L'Ascension 418 347-5338
Services d'urgence 911
Sûreté du Québec ..... 418 662-6606 ou 1 800 461-2131
Incendie 911
Ambulance 418 662-6483
Hôpital d'Alma 418 669-2000

RESSOURCERIE DE LAC-SAINT-JEAN-EST
3521, av. du Pont Nord, Alma (Fermée tous les lundis de l'année)
Mardi au dimanche de 7 h 30 à 18 h 418 668-1234

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

ARÉNA

Les investissements, faits à l'aréna l'an dernier, avaient pour but d'avoir une vraie glace de novembre à avril.

Nous avons tenu promesse et depuis le 9 novembre dernier, nous avons plein de jeunes et de moins jeunes qui patinent sur une vraie glace. L'achalandage est incroyable. Utilisez cet équipement, c'est à vous et c'est gratuit.

CENTENAIRE

Le 15 novembre dernier, nous avons assisté à la première des multiples activités qui souligneront le centenaire de la municipalité. Vous étiez nombreux et nombreuse au lancement de ce volume qui décrit très bien qui nous sommes et d'où nous venons.

Notre histoire est jalonnée de faits mémorables et de réussites collectives qu'il faut souligner et M. Dany Côté, auteur et historien qui a mis sur papier l'histoire de notre municipalité, a parfaitement réussi son mandat. C'est en lisant ces pages que l'on prend bien la mesure de l'acharnement et de la force de nos pionniers. C'est une succession de récits qui décrit parfaitement l'évolution de notre communauté, et qui nous montre de quelle façon nous avons pris en main notre destinée et les moyens que notre communauté a choisis pour garantir sa pérennité et se développer.

Ce livre raconte une très belle histoire, la nôtre… Et ce qu'il raconte nous permet de constater sans peine que notre devise « Croître et agir », promulguée il y a 100 ans, nous va encore très bien. Nous pouvons être fier de notre histoire et la célébrer dignement. Nous avons 100 ans, c'est encore très jeune et nous démontrons beaucoup d'ambitions.

Vous pouvez toujours vous procurer ce livre à la municipalité.

J'aimerais remercier M. Roger Lemay d'avoir accepté la présidence d'honneur de notre centenaire. Petit fils du regretté Lorenzo Lemay, ancien secrétaire-trésorier de la municipalité qui a perdu la vie suite à l'incendie de l'édifice municipale le 11 novembre 1971. M. Roger Lemay, comme beaucoup de fils et de filles de notre municipalité, est connu et reconnu partout. Il est aujourd'hui et pour toujours un ambassadeur de L'Ascension.

J'aimerais aussi remercier nos généreux donateurs qui jusqu'à maintenant ont contribué à hauteur de 92 000 $ sans compter les dons en biens et services aux activités du centenaire.

Aussi, merci aux bénévoles, sous la direction de Mme Nathalie Larouche. Vous êtes tous et toutes extraordinaires.

La chanson du centenaire composée par Mme Johanne Bilodeau, interprétée par elle et M. Germain Tremblay accompagné par M. Tremblay à l'accordéon, est à mon avis une pure réussite. Si on l'écoute avec la vidéo réalisée par M. Richard Coté et bien là, on vient nous chercher pas mal fort. Bravo pour cette œuvre magistrale. À noter que nous avions prévu dans notre budget du centenaire un montant pour la chanson. Mme Bilodeau a préféré que l'on achète un piano pour notre centre multifonctionnel plutôt que de recevoir un montant. Au nom de tous les citoyens de L'Ascension, merci beaucoup Mme Bilodeau. Je suis certain que le comité du centenaire va trouver un moyen de rendre accessible à tous la chanson du centenaire.

Pour le lancement officiel du centenaire, il y aura trois spectacles de la troupe Québec Issime les 25, 26 et 27 janvier prochains.

Les billets s'envolent rapidement. Contactez le service des loisirs si vous souhaitez y assister.

ROUTE ENTRE ST-CŒUR DE MARIE ET L'ASCENSION

Je vous ai raconté au mois d'octobre toute la saga entre la Municipalité et le MTQ concernant la réfection de la route de l'église direction St-Cœur-de Marie.

Je vous disais que malheureusement on ne déroulera pas de l'asphalte sur de la neige. Eh bien, le MTQ m'a encore fait mentir. Ils ont déroulé contre toute attente de l'asphalte sous une température de -3 Celsius sur une très grande partie de cette route. Je suis sans mot.

À noter que la réfection de cette route est toujours prévue l'an prochain. Tout le pavage, même le neuf, sera arraché pour cette réfection….

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Depuis 2005, la rémunération du maire n'a pas changé. Elle est probablement la plus basse de toutes les municipalités de la MRC et si l'on compare avec des municipalités équivalentes en termes de population comme St-Nazaire ou St-Gédéon, eh bien on n'est pas là du tout. Le gouvernement fédéral a décidé de rendre imposable toute la rémunération des élus ce qui vient diminuer encore plus la valeur nette de cette rémunération.

La plupart des municipalités de la MRC vont procéder à des modifications de la rémunération de leurs élus d'ici janvier. Nous détestons procéder à des modifications de notre rémunération mais personne ne peut le faire à notre place. Nous proposons une rémunération entre St-Nazaire qui a une richesse foncière moindre que nous et St-Gédéon qui a une richesse foncière supérieure. La rémunération des conseillers et conseillères n'augmentera pas de beaucoup puisque cette rémunération a suivi l'inflation depuis 2005, ce qui n'a pas été le cas du maire.

Il y aura une parution dans le journal le Lac-St-Jean expliquant les modifications à la rémunération des élus. Aussi, les chiffres sont disponibles à la municipalité. Les autres municipalités vont faire de même d'ici janvier et vous pourrez comparer, si vous le souhaitez, les rémunérations avec les parutions des journaux.

Mot du **MAIRE**

BUDGET

Nous sommes à préparer le budget, il nous manque des données concernant la facture de la sureté du Québec et nous allons ajuster au cout réel l'eau potable et les égouts. Il y aura une légère baisse des égouts et une légère hausse de l'eau potable, ce qui ne changera pas le compte de taxe pour ceux qui ont les deux services.

La taxe foncière va demeurer la même et une légère baisse de la taxe sur les ordures est à prévoir.

Pour 2019, il y aura plusieurs chantiers dans la municipalité, nous avons eu confirmation verbale de l'octroi d'une subvention de 800 000 $ pour la réfection complète de la deuxième Rue nord. Aussi, nous allons allonger la rue des Pivoines, réaliser le développement de La Baie Moreau et réparer le pont de la Grande-Ligne. Nous avons aussi des plans pour réparer nos rangs.

Depuis 13 ans que je me dis qu'on va éventuellement ralentir le rythme une année, mais ça n'arrive jamais.

RESSOURCES HUMAINES

Nous avons enfin trouvé la perle rare qui prendra la relève de Mme Gaétane Bouchard au bureau municipal.

Mme Cindy Vaillancourt fut le choix incontournable de notre firme de recrutement et le conseil a entériné avec enthousiasme son embauche.

En poste chez nous depuis le 26 novembre, elle sera en formation avec Mme Gaétane jusqu'au moment où elle pourra voler de ses propres ailes. Nous vous souhaitons la bienvenue Mme Vaillancourt, et une carrière à la hauteur de vos attentes avec nous. Je voudrais remercier Gaétane d'être un si bon professeur.

VŒUX DES FÊTES

Les belles fêtes de Noël et du Nouvel An approchent à grands pas, ce sont des moments privilégiés pour rencontrer nos proches. Je souhaite que ce soit, pour chacune et chacun de vous, des occasions de resserrer les liens avec votre entourage, votre famille et vos amis.

Ensemble, faisons en sorte que ce temps de réjouissances soit célébré sous le signe du partage, de la solidarité et qu'il soit empreint de joie et d'amour.

Puisse cette année vous apporter beaucoup de satisfaction, dans la paix et la fraternité.

Au nom des employé(e)s de la Municipalité de L'Ascension de N.S., des membres du conseil municipal et en mon nom, permettez-moi de vous offrir nos meilleurs vœux de santé, de paix et de bonheur, à l'occasion de 2018.

Merci!

Louis Ouellet, Maire

SERVICE **INCENDIE**

OFFRE D'EMPLOI POMPIERS À TEMPS PARTIEL

Les Régies intermunicipales en sécurité incendie des secteurs nord et sud sont à la recherche de candidats pour combler des postes de pompiers à temps partiel.

RESPONSABILITÉS Sous l'autorité du directeur du Service de prévention des incendies, le titulaire sera appelé à intervenir sur les sinistres et toutes autres tâches reliées au Service des incendies.

EXIGENCES

1. Être titulaire d'un diplôme de secondaire V ou l'équivalent et être âgé de 18 ans et plus.
2. Détenir une formation en premiers secours et premiers soins valide.
3. Détenir un permis de conduire de classe 4A ou être apte à réussir les épreuves requises pour l'obtenir.
4. Produire une attestation médicale de bonne santé en vue de pouvoir subir avec succès des tests d'aptitudes physiques.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Les postes sont à temps partiel et les conditions sont établies selon la politique en vigueur pour les pompiers à temps partiel de la Régie. Les personnes embauchées seront liées par une clause de résidence dans le secteur d'affectation. Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné d'une copie de leurs diplômes d'études, permis de conduire et attestation médicale de bonne santé.

Les candidatures devront être reçues avant 16h le 7 janvier 2019 à l'adresse suivante:

Le Service de prévention des incendies de Ville d'Alma
70, rue Notre-Dame Ouest Alma (Québec) G8B 2K1
Fax : 418 669-5080 service.incendie@ville.alma.qc.ca

CHRONIQUE DE **L'URBANISME**

RÈGLEMENT MUNICIPAL SUR LE CANNABIS

Le 17 octobre dernier, le gouvernement fédéral a légalisé et règlementé le cannabis. Le gouvernement provincial a aussi adopté des règlements dans son champ de compétence concernant le cannabis. Il ne restait qu'aux municipalités du Québec de règlementer la consommation sur les lieux publics. De ce fait, nous vous mentionnons que la municipalité, avec la MRC et la Sureté du Québec, se sont consultées afin de modifier le règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre sur le territoire de la municipalité pour ajouter des règles sur la consommation du cannabis.

Voici, ce que le règlement stipule:

Notamment, constitue une infraction et est punissable d'être sous l'influence de boissons alcooliques, de narcotiques, de cannabis et autres drogues dans un endroit public ou une place publique;

Constitue une infraction et est punissable selon ce qui est prévu dans le présent règlement, le fait par toute personne, dans un endroit public ou une place publique:

6.1 de consommer ou s'apprêter à consommer du cannabis et autres drogues;

6.2 d'avoir du matériel, objet ou équipement servant ou facilitant la consommation de cannabis ou autres drogues;

6.3 d'exposer un mineur à sa fumée secondaire de cannabis.

Par endroit public, on entend tous les parcs, les rues, les véhicules de transport public et les aires à caractère public. Nous vous informons, par le fait même que les agents de la Sureté du Québec sont responsables de l'application de ce règlement.

MILIEUX HUMIDE ET HYDRIQUE

Le gouvernement du Québec a adopté le projet de loi no 132, intitulé « Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques », afin de freiner la perte de milieux humides et hydriques au Québec. Une partie de cette loi concerne les propriétaires fonciers de la municipalité. En particulier, ceux qui ont des projets sur leur propriété qui serait située dans un milieu humide. L'impact n'est plus seulement de faire une demande de certificat d'autorisation au ministère de l'Environnement, mais aussi de compenser d'une façon monétaire la perte de superficie d'un milieu humide concerné par le projet. Ce règlement découlant de la loi est entré en vigueur le 5 septembre 2018.

Donc, avant d'effectuer des travaux sur votre propriété, vous avez le devoir de vérifier auprès du ministère, s'il y a un milieu humide sur votre propriété. Les liens du site internet ci-dessous vous permettront d'en savoir davantage.

www.environnement.gouv.qc.ca/eau/milieux-humides/loi.htm
www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rives/entrepreneur/index.htm

ENTRETIEN HIVERNAL

Stationnement dans les rues

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur le chemin public entre 23h00 et 07h00 du 1er novembre au 30 avril inclusivement, et ce sur tout le territoire de la municipalité afin de faciliter les opérations de déneigement et du même coup assurer la sécurité des rues et des trottoirs.

Pendant l'enlèvement de la neige, il est défendu de laisser stationner, sur les chemins publics, un véhicule qui n'est pas sous la garde d'une personne.

Tout véhicule routier nuisant aux opérations de déneigement peut être remorqué aux frais du propriétaire.

Neiges dans la rue et sur les trottoirs

Il est interdit de pelleter ou de souffler sur les trottoirs et les rues de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé. Nous comptons sur votre collaboration et sur celle des entrepreneurs en déneigement afin de garder nos rues et trottoirs sécuritaires pour tous.

Positionnement des bacs de recyclage et à ordures

Il est également important, lors des journées de collecte de placer vos bacs dans votre cour de façon à ne pas empiété ni dans la rue, ni sur le trottoir.

COLPORTAGE

Nous vous informons que les personnes suivantes ne sont pas tenues d'obtenir un permis de colporteur de la municipalité:

- Celles qui colportent des publications, brochures et livres à caractère moral ou religieux ;
- Les corporations épiscopales, fabriques, institutions religieuses ou églises constituées en corporation ;
- Celles qui vendent du poisson, et autres produits de la mer, des produits laitiers, du pain et autres produits de boulangerie, des fruits et légumes, du combustible et du bois de chauffage, à l'égard de la vente de ces produits seulement;
- Les étudiants domiciliés sur le territoire de la MRC Lac-St-Jean-Est qui exercent des activités sans but lucratif dont les profits servent à des fins scolaires ou parascolaires ;
- Les organismes sportifs, culturels ou sociaux accrédités ou reconnus par la municipalité, conformément à la politique usuelle d'accréditation et de reconnaissance des organismes par le Service des loisirs de la Municipalité.

Toutes les autres personnes et organismes sont tenus de détenir un permis de colportage émis par la municipalité et de le porter d'une façon visible et vous êtes en droit de demander à le voir. En cas de doute, vous pouvez soit le signaler à la municipalité ou à la Sureté du Québec.

ANIMAUX DOMESTIQUES MAINTENUS EN LAISSE

Le règlement prévoit qu'un chien devra toujours être retenu par une laisse d'une longueur maximum de 2 mètres, peu importe si l'animal se trouve sur une propriété privée appartenant au propriétaire ou au gardien. Cet article de règlement est pour prévenir des incidents malheureux.

Je termine en vous souhaitant un joyeux temps des fêtes et une belle année 2019!

Dominic Bisson, Inspecteur en bâtiment et en environnement

FAITS SAILLANTS - **BUDGET 2019**

- Maintien du taux de la taxe foncière générale à 0.66 $ du 100 $
- Maintien du taux de la taxe spéciale à 0.03 $ du 100$.
- Maintien du taux de la catégorie des immeubles non-résidentiel à 1.25 $ du 100 $.
- Hausse du taux de la catégorie des immeubles industriel à 1.92 $ du 100 $.
- Maintien du taux particulier des immeubles desservis par le service incendie à 0.10 du 100 $
- Maintien du taux particulier des immeubles desservis par le service de la sûreté du Québec à 0.105 du 100 $
- Taux particulier des immeubles desservis par le service de la vidange des fosses septiques pour les résidences isolées permanentes à 61.50 $
- Taux particulier des immeubles desservis par le service de la vidange des fosses septiques pour les résidences isolées saisonnière à 30,75 $
- Hausse des compensations pour le service d'aqueduc à 137 $/logement
- Maintien des compensations pour le service d'égouts à 53 $/logement.
- Baisse des compensations pour le service d'assainissement des eaux usées à 116 $/logement.
- Compensation à la collecte des matières résiduelles du secteur Institutionnel, Commercial, et Industriel au montant de 439 $
- Compensation à la collecte des matières résiduelles pour les exploitants agricoles de 288 $
- Compensation pour le prolongement du service d'aqueduc secteurs des Lacs Bleus, Lac Élie Gagnon, Rang 5 Ouest et Route de L'Église au montant de 300 $ par entrée de service
- Hausse de la taxe pour le service d'aménagement d'urbanisme à 97 $/logement
- Taux de compensation de la collecte sélective à 69 $
- Baisse du taux de compensation de la collecte des déchets à 168 $
- Maintien de la tarification piscines résidentielles à 37 $ l'unité
- Baisse des quotes-parts de la MRC à 269 418$
- Hausse de la quote-part de la Régie Incendie de 80 817 $ à 81 507 $
- Les éléments suivants sont imputables au budget soit, les compressions dans les transferts gouvernementaux, la péréquation qui est passée de 125 000 $ à 0$ en cinq (5) ans, le prolongement de la Rue des pivoines, la préparation du 100e anniversaire de la municipalité en 2019, entre autres, la nouvelle enseigne municipale, la réfection des infrastructures de la 2e Rue Nord ainsi que le développement du secteur de La Baie Moreau.

COMPARATIF DES BUDGETS 2018 ET 2019

REVENUS

REVENU PAR FONCTION	BUDGET 2018	BUDGET 2019
Taxes	2 235 350 $	2 326 740 $
Paiement en lieu de taxes	546 548 $	568 583 $
Autres revenus de sources locales	346 392 $	430 216 $
Transferts	207 247 $	232 247 $
TOTAL DES REVENUS :	**3 335 537$**	**3 557 786$**

DÉPENSES

DÉPENSES PAR FONCTION	BUDGET 2018	BUDGET 2019
Administration générale	454 467 $	441 316 $
Sécurité publique	293 445 $	309 617 $
Transport	849 133 $	876 460 $
Hygiène de milieu	451 426 $	449 088 $
Santé et bien-être	83 469$	71 938$
Aménagement, urbanisme & développement	144 160 $	165 556 $
Activités récréatives & culturelles	536 741 $	628 936 $
Frais de financement	203 069 $	205 653 $
Remboursement du capital	290 771$	321 982$
Transfert à l'état d'investissement	21 163$	72 278$
Autres	7 693 $	14 962 $
TOTAL DES DÉPENSES :	**3 335 537 $**	**3 557 786 $**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
Taxes foncières :	Particuliers	0,66 $ du 100 $
	Non résidentiels	1,25 $ du 100 $
	Industriels	1,92 $ du 100 $
Taxes spéciales d'aqueduc		0,03 $ du 100 $
Tarification schéma de couverture de risque en incendie		0.10 $ du 100 $
Tarification service de la sûreté du Québec		0.105 $ du 100 $
Piscine résidentielle		37 $ / unité
Eau		137 $
Égout		53 $
Assainissement des eaux usées		116 $
Ordures ménagères (permanent)		168$
Ordures ménagères (Villégiature)		85 $
Collecte sélective (permanent)		69 $
Collecte sélective (Villégiature saisonnier)		69 $
Compensation aqueduc pour les secteurs des petits Lacs Bleus, Lac Élie Gagnon, Rang 5 Ouest et Route de L'Église		300 $
Tarification matières résiduelles, Industriel, Commercial, Institutionnel		439 $
Tarification matières résiduelles, Industriel, Commercial, Institutionnel		439 $
Tarification matières résiduelles pour les exploitants agricole		288 $
Vidange des fosses septiques résidences permanentes		61,50 $
Vidange des fosses septiques résidences saisonnières		30,75 $
Taxe Service Aménagement		97 $ / logement

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Les lois qui régissent les différents organismes municipaux obligent ceux-ci à préparer chaque année un programme triennal de leurs dépenses en immobilisations, sans pour autant toucher à leur autonomie quant au choix des dépenses d'immobilisations à effectuer. Un tel programme doit s'intégrer dans le processus des prévisions budgétaires des organismes municipaux puisqu'il constitue un outil de planification indispensable à une administration rationnelle.

Ainsi, vous trouverez ci-dessous le programme triennal d'immobilisations 2019, 2020 et 2021 qui sera adopté lors d'une séance spéciale tenue le 17 décembre 2018.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021								
Numéro du projet	**Titre**	**Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation (000$)**						
		Dépenses antérieures au programme	**Programme triennal**				**Dépenses ultérieures au programmes**	**Total du projet**
			Année 2019	**Année 2020**	**Année 2021**	**Total des 3 année**		
1	Développement du secteur de La Baie Moreau		1 080					1 080
2	Acquisition des terrains du Secteur de La Baie Moreau		204					204
3	Prolongement de la Rue des Pivoines		112					112
4	Module de Jeux		18					18
5	Affiche Municipale		28					28
6	Revêtement extérieur de l'aréna				250			250
7	Réfection des infrastructures 2 Rue Nord		1 400					1 400
	TOTAL:		**2 842**		**250**			**3 092**
						Nombre de projets		**7**

LE VILLAGEOIS

HALLOWEEN

La fête de l'Halloween a été soulignée le vendredi 19 octobre 2018. Elle a débuté par un souper de circonstance suivi d'un spectacle de chansons avec Monsieur Camil Fraser.

UNE BELLE SURPRISE

Le 23 novembre 2018, la Résidence a eu une belle surprise, celle des enfants qui font partie du Centenaire qui sont venus visiter les résident(e)s habillés en vêtements d'époque pour le lancement du livre du Centenaire de notre municipalité.

MARCHÉ DE NOËL

Nous voulons remercier toutes les personnes qui nous ont encouragées lors du Marché de Noël qui a eu lieu le 30 novembre et le 1er décembre dernier au Centre de Loisirs Multifonctionnel. Ce fut un grand succès. L'argent amassé servira pour des achats à la Résidence.

Merci à vous tous(tes) et à l'an prochain !

Joyeux Noël et bonne année!

Gaétane Bouchard et Cathy Tremblay, responsables des loisirs

DÉCORATION DE NOËL

Les bénévoles et les résident(e)s sont maintenant prêts pour les festivités de Noël puisqu'ils ont décoré la résidence et les arbres de Noël le 22 novembre dernier, pour que cet évènement soit empreint de l'ambiance des fêtes. Tout au long du mois de décembre, il y aura des activités qui souligneront Noël et la Nouvelle Année.

Les résident(e)s **sont très heureux de recevoir** des **nouveaux casse-têtes. Un gros merci à toutes les personnes qui nous ont fait dons des casse-têtes. Nous acceptons toujours les casse-têtes de 750 et 1000 morceaux.**

APPARTEMENTS

Il est à noter que la Résidence Le Villageois **accueille aussi tous ceux et celles de l'extérieur de la municipalité** qui sont intéressés à y habiter et non seulement des personnes résidant dans la municipalité de L'Ascension-de-N.-S.

Les personnes intéressées **pour une visite, une location ou pour s'inscrire sur la liste d'attente doivent communiquer au :**

418 347-3300 ou au 418 347-5437

COMMISSION CENTRALE DES LOISIRS

COMITÉ **DES LOISIRS**

HALLOWEEN

Encore une fois, cette fête n'est pas tombée dans l'oubli. La municipalité a élaboré un parcours d'horreur en collaboration avec des citoyens. Nous tenons à remercier spécifiquement Marie-Pierre Côté, Mélanie Maltais, Marlène Duchesne et Sandra Tremblay qui étaient les propriétaires des maisons qui ont fait un kiosque dans le parcours de l'horreur. Une maison de l'horreur attendait les jeunes pour terminer leur itinéraire à la maison de la culture. Plus de 300 personnes sont venues visiter les personnages mythiques de l'halloween. Un merci particulier à tous les bénévoles présents afin de rendre cette fête encore plus magique

100 ANS D'HISTOIRE

Lancement du livre, l'Ascension-de-Notre-Seigneur : 100 ans sous le signe de la détermination

Originaire de la municipalité, M. Côté s'est proposé pour écrire l'histoire de la municipalité qui fêtera ses 100 ans en 2019. Selon M. Louis Ouellet, maire de la municipalité : « C'est en lisant ces pages que l'on prend bien la mesure de l'acharnement et de la force de nos pionniers. C'est une succession de récits qui décrivent parfaitement l'évolution de notre communauté et qui nous montrent de quelle façon nous avons pris en main notre destinée et les moyens que notre communauté a choisis pour garantir sa pérennité et se développer ». Pour ceux et celles qui le désirent, il est possible d'acheter le livre à la municipalité au coût de 40 $.

LANCEMENT DES ACTIVITÉS DU CENTENAIRE

Un comité du centenaire a été mis en place pour préparer des festivités tout au long de l'année 2019 à la municipalité. Le coup d'envoi des activités sera donné les 25 et 26 janvier prochains avec un spectacle intitulé « Québec Issime présente 100 ans L'Ascension – Un voyage au cœur de notre histoire », interprété par l'escouade musicale de Québec Issime. Il y aura également des festivités pour souligner le centenaire en février dans le cadre du 34e carnaval de la municipalité qui débutera avec un « Thé des grosses madames », comme autrefois. La municipalité et le comité du centenaire invitent la population à participer en grand nombre aux différentes activités organisées tout au long de l'année.

MARCHÉ DE NOËL

Formule différente cette année. Le marché de noël a eu lieu vendredi le 30 novembre et samedi le 1e décembre. Au total, 26 artisans régionaux ont pu montrer leur talent en vendant leurs créations uniques. Le samedi après-midi, la pièce de théâtre, À la recherche du lutin joueur de tour, a été présentée aux enfants. Par la suite, le Père-Noël accompagné de la Mère-Noël sont venus remettre des cadeaux à tous les enfants présents.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Programmation d'hiver et inscription
Début janvier

Spectacle d'ouverture des fêtes du 100e anniversaire
25-26 janvier 2019

Carnaval de L'Ascension
22-23-24 février 2019

Programmation complète du centenaire de L'Ascension
(Janvier 2019)

MAISON DE LA CULTURE

NOUVEAUTÉS LIVRES ET ACTIVITÉS VARIÉES À LA BIBLIOTHÈQUE

L'automne frileux n'a pas rafraîchi l'atmosphère à la bibliothèque municipale. En effet, des activités ont été réalisées en lien avec l'école Garnier : la rencontre avec des écrivains dans la cadre du Salon du livre (Émilie Rivard, Émilie Lussier et Stéphanie Lapointe), le spectacle musical de Pascal Bouchard. De plus, la lecture de contes et la pièce de théâtre lors du Marché de Noël ont su ravir les plus jeunes. Maxime Desrosiers viendra rencontrer les ados pour leur parler de son processus d'écriture pour ses chansons à la maison des jeunes le 22 février 2019 à 19 h.

Des expositions thématiques de livres sont montées régulièrement afin de stimuler l'intérêt de nos lecteurs : Halloween, bandes dessinées, Noël. Après les Fêtes, ce seront nos auteurs de la région qui seront à l'honneur… Il faut ajouter que des nouveautés sont ajoutées régulièrement sur les tablettes et que les bénévoles sont toujours enthousiastes de recevoir vos suggestions!

Le réseau des bibliothèques du Saguenay Lac St-Jean offre gratuitement, sur son site, la possibilité de télécharger des revues : Protégez-vous, Cool, 7 Jours, Science et Vie, Les idées de ma maison et bien d'autres… Le 8 janvier à partir de 18h, à la bibliothèque, il y aura un soutien technique pour ceux ou celles qui auraient besoin d'aide pour les télécharger.

Nous sommes fières de nommer Tanya Noël (jeune) et Mme France Laliberté (adulte) en tant que Lectrices de l'année 2018. Un certificat de 20$ de la Librairie Harvey leur a été remis.

Vous pouvez suivre le déroulement de nos activités sur le site Facebook des Loisirs ou sur l'écran numérique.

Toute l'équipe de bénévoles de la bibliothèque vous offre des souhaits de santé et de bonheur pour 2019 en espérant vous y rencontrer.

P.S. La bibliothèque sera fermée du 23 décembre au 7 Janvier 2019

Heures d'ouverture : Mardi et mercredi de 18h00 à 19h30

Mercredi de 13h15 à 15h - Jeudi de 9h à 11h

ATELIER AU **COIN DES PETITS**

INSCRIPTION

Atelier au Coin des petits

Atelier d'animations: Bricolage, comptines, chansons, jeux, etc.

Enfants : 2 ans ½ à 5 ans (propreté et autonomie requises)

INSCRIPTION MAINTENANT !

SESSION D'HIVER, DÉBUTANT LE 14 JANVIER 2019

Deux (2) demi-journées par semaine les lundi et mardi

Coût :	**25 $ pour 10 semaines/ par enfant**
Endroit :	**Maison de la culture (Bibliothèque municipale)**

Le bonheur de vos enfants, nous l'avons à cœur!

Joyeux Noël et bonne année!

Nicole Tremblay 418 347-3964
Candide Bouchard 418 347-5240

BAPTÊMES 2018

Résidents de L'Ascension de N.S

Nolan Pellerin né le 15-07-2017 fils de : Mathieu Pellerin et de Stéphanie Renaud

Billy Tremblay né le 17-01-2018 fils de Alexandre Tremblay et Josée Tremblay

Sophia Girard née le 13-03-2018 fille de Kaven Girard et de Monika Fortin

Lucas Renaud né le 14-03-2018 fils de Keven Renaud et de Joe-Annie Desmeules

Henry Bouchard né le 22-08-2018 fils de Olivier Bouchard et Maryline Baril

Mélya Néron née le 12-07-2018 fille de Joël Néron et Maryka Fleury

Mathis Tremblay né le 05-10-2018 fils de Luc Tremblay et Stéphanie Bélanger

Félicitation aux heureux parents!

DÉCÈS 2018

Personnes de L'Ascension

18 avril 2018
M. Bertrand Plourde, 78 ans et 7 mois, époux de Mme Céline Gauthier

07 mai 2018
M. Victorien Fortin, 91 ans et 5 mois, époux de feu dame Florence Villeneuve.

20 mai 2018
M. Réjean Lemieux, 62 ans, époux de dame Rose-Hélène Roy.

27 juin 2018
Mme Josée Robert, 50 ans et 10 mois, épouse de M. Louis Levêsque.

04 juillet 2018
M. Benoit Plourde, 67 ans et 5 mois, époux de dame Martine Côté.

25 août 2018
M. Odilon Boily, 91 ans et 6 mois, époux de feu dame Noëlla Tremblay.

06 septembre 2018
Mme Noëlla Fortin, 84 ans et 9 mois, épouse de feu Gérard Morel.

10 octobre 2018
M. Bertrand Roy, 79 ans et 5 mois, époux de dame Ange-Marie Roy.

28 octobre 2018
M. Julien Bergeron, 80 ans et 10 mois, époux de dame Réjeanne Villeneuve.

CONSEIL DE LA FABRIQUE

SOUPER FONDUE & SOIRÉE CABARET

Notre souper spectacle du 27 octobre dernier sous la gouverne de « Jello Musique » a été un grand succès !! Merci à tous! À l'année prochaine!

Tirage au profit de la Fabrique de L'Ascension

1er Panneau Solaire
M. Raoul Turcotte

2e Forfait Baie sur mer et Hôtel Universel
M. Jérôme Fleury

3e Scie Mécanique
M. Stéphane Larouche

4e Ensemble Makita
Mme Valérie Côté

5e Bon d'achat de $200.00 chez Clôture Décor
M. Jules Claveau

6e Bon d'achat de $150.00 chez Phamiliprix
M. Bertrand Potvin

7e Bon d'achat de $150.00
M. Sabin Tremblay

8e Chargeur à batterie
Mme Rose-Anne Gagné

Le Conseil d'administration souhaite de Joyeuses Fêtes à toute la population!

SYMPOSIUM DE PEINTURE

À l'occasion du temps des fêtes, rien n'est plus agréable que de festoyer avec ceux qu'on aime.

Le comité du Symposium de peinture tient à vous souhaiter beaucoup de bonheur, de douceur et de sérénité pour la Nouvelle Année, ainsi que la réalisation de vos projets les plus chers!

Joyeux Noël et bonne année!

OMH

L'ASCENSION DE N.S

LOGEMENTS À LOUER

POUR 55 ANS ET PLUS À FAIBLE REVENU

Il faut que le demandeur ait résidé dans le territoire de sélection de l'organisme au moins 12 mois au cours des 24 mois précédant la demande! Secteur Saguenay–Lac-St-Jean!

Une enquête peut être effectuée sur le demandeur.

Information : Sylvie Collard 418-347-5836

Le Conseil d'administration de L'OMH.

TRAVAIL de MILIEU auprès des Aînés
Lac-Saint-Jean-Est

Service gratuit et confidentiel

S'adresse aux aînés de 50 ans et plus qui vivent une situation problématique comme :

de l'isolement, un conflit, une séparation ou un deuil, un changement de milieu de vie, une situation d'abus financier, d'intimidation, de maltraitance physique, psychologique ou sexuelle, ou encore toute problématique psychosociale entraînant un besoin de consulter une intervenante.

Types de services

Écoute, soutien,
accompagnement et référence vers
les ressources existantes,
intervention psychosociale,
rencontres individuelles sur rendez-vous.

Plusieurs bureaux sont disponibles pour des rencontres dans les différentes municipalités du territoire Lac-Saint-Jean-Est :

Sainte-Monique, Saint-Henri-de-Taillon, L'Ascension, Lamarche, Labrecque, Saint-Nazaire, Alma, Saint-Gédéon, Saint-Bruno, Hébertville, Hébertville-Station, Desbiens, Métabetchouan-Lac-à-La-Croix.

418 719-9317
travaildemilieu.aines.lsje@gmail.com
TravaildemilieuLSJE

RELAIS / RESTAURANT

JOS BONKA

Joyeux Noël et bonne année à tous !

POUR RÉSERVATION : 581-200-2131

4885, route Uniforêt, L'Ascension de N.-S. (Qc) G0W 1Y0
Tél.: 581 200-2131

Joyeux Noël et bonne année, de la part de toute l'équipe des Électriciens du Nord

MOTEL CHEZ MON AMI

Licence R.B.Q. 1479-8110-00

VENTE DE FLUORESCENTS ET TUBES AU LED

APPELEZ -NOUS POUR VOS ACHATS DE CHAUFFAGES CONVECTAIR ET DES CÂBLES CHAUFFANTS DANS LE BÉTON ET CÉRAMIQUE

Locaux à louer
418 347-5103